Envoyé en préfecture le 23/12/2020 Reçu en préfecture le 23/12/2020

Affiché le

ID: 035-233500016-20201218-20_DIRECO_SPE_1-DE

REGION BRETAGNE

n°20_DIRECO_SPE_01

CONSEIL REGIONAL 17 et 18 décembre 2020 DELIBERATION

Accompagner la relance des entreprises bretonnes par des outils de haut de bilan

Le Conseil régional convoqué par son Président le 24 novembre 2020, s'est réuni le vendredi 18 décembre 2020 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents: Monsieur Olivier ALLAIN (à partir de 13h30), Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT (en visioconférence), Monsieur Eric BERROCHE (en visioconférence le matin), Madame Catherine BLEIN (en visioconférence), Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD (en visioconférence le matin), Monsieur Gwenegan BUI (en visioconférence), Monsieur Thierry BURLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur Marc COATANÉA (jusqu'à 16h50), Monsieur André CROCO, Madame Delphine DAVID (en visioconférence), Monsieur Gérard DE MELLON (en visioconférence), Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (en visioconférence), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON (en visioconférence), Monsieur Hervé GUELOU (en visioconférence le matin), Madame Claire GUINEMER (en visioconférence), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD (en visioconférence), Monsieur Bertrand IRAGNE (en visioconférence), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO (en visioconférence), Monsieur Roland JOURDAIN (en visioconférence), Madame Katja KRÜGER (en visioconférence), Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS (en visioconférence), Monsieur Raymond LE BRAZIDEC (en visioconférence le matin), Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR (jusqu'à 18h20), Monsieur Patrick LE FUR (en visioconférence le matin), Madame Gaël LE MEUR (en visioconférence), Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC (en visioconférence), Madame Gaël LE SAOUT (en visioconférence), Madame Christine LE STRAT (en visioconférence), Monsieur Christian LECHEVALIER (en visioconférence le matin), Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Philippe MIAILHES, Monsieur Paul MOLAC (en visioconférence le matin), Madame Gaëlle NICOLAS (en visioconférence), Madame Gaëlle NIQUE (en visioconférence le matin), Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN (en visioconférence le matin), Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD (en visioconférence), Monsieur Bertrand PLOUVIER (en visioconférence), Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD (en visioconférence), Madame Emmanuelle RASSENEUR (en visioconférence), Madame Agnès RICHARD (en visioconférence), Monsieur David ROBO (en visioconférence), Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT (en visioconférence), Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL (en visioconférence), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON (en visioconférence), Madame Anne TROALEN(en visioconférence), Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI (en visioconférence).

Envoyé en préfecture le 23/12/2020 Recu en préfecture le 23/12/2020

Avaient donné pouvoir : Monsieur Olivier ALLAIN (pouvoir donné à Mada Affiché le de SAOUD jusqu'à 13h30),

Monsieur Pierre BRETEAU (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF DE 035-233500016-20201218-20_DIRECO_SPE_1-DE

(pouvoir donné à Madame Forough SALAMI-DADKHAH), Monsieur Pierre KARLESKIND (pouvoir donné à Monsieur Marc COATANEA jusqu'à 16h50 puis à Monsieur Raymond LE BRAZIDEC).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 7 décembre 2020 ;

Vu l'avis de la commission Economie, agriculture et mer, Europe en date du 11 décembre 2020;

Vu l'amendement du Président intitulé « Accompagner la relance des entreprises bretonnes par des outils de haut de bilan » ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré;

DECIDE

(Madame Catherine Blein ne prend pas part au vote)

A la majorité

- **d'APPROUVER** le principe de la souscription de la Région dans les fonds professionnels de capital investissement suivants (les noms définitifs pouvant changer) :
 - o Breizh Rebond pour un montant prévisionnel de 20 M€ sous réserve d'un montant total souscrit d'au moins 50 M€;
 - Epopée Transition pour un montant prévisionnel de 10 M€ sous réserve d'un montant total souscrit d'au moins 80 M€;
 - o Brienne III pour un montant de 1 M€;
 - o la société « les Bretons Investissent en Bretagne ».
- **d'AUTORISER**, en conséquence, le Président du Conseil Régional à signer tout acte nécessaire à la souscription de parts dans ces fonds professionnels de capital investissement, en particulier le bulletin de souscription et le règlement du fonds.

Le Président

Loïg CHESNAIS-GIRARD